

ÉDITO

En ce début avril 2021, **la pandémie est toujours là**. Le Président de la République nous demande un « **effort supplémentaire** » pour **enrayer la propagation du virus**. C'est la **fermeture des écoles et du multi accueil** mais nous continuons à accueillir les enfants des personnels dits prioritaires : la liste nous a été fournie par les services de l'État.

Nos déplacements sont limités à 10 km autour de chez nous entre 6 heures et 19 heures. Pour les autres déplacements, nous revenons aux attestations. Certains commerces dits non essentiels sont fermés. À Rignac, cela touche les **3 Bars Restaurants** qui sont fermés depuis l'automne et **qui pourront continuer à faire des ventes à emporter**, et les **2 Instituts de Beauté**. Et cela pour une **durée de 4 semaines** (minimum). Un point positif : **l'arrivée des vaccins devrait permettre un développement rapide de la vaccination** et nous retenons les mots de Thierry Breton, Commissaire Européen en charge des vaccins, qui a soutenu la semaine dernière que l'Europe pouvait **atteindre l'immunité collective au 14 juillet prochain**. « **La lumière au bout du tunnel, on la voit** », a-t-il affirmé, estimant qu'il fallait encore quelques semaines pour qu'on limite la propagation du virus et qu'en même temps on vaccine très significativement.

Comment se faire vacciner ? Si vous avez plus de 60 ans ou si vous avez des problèmes de santé particuliers, vous pouvez **contacter votre médecin, votre pharmacien, les infirmières**. Ils sont tous en capacité pour vous vacciner ou vous aider à vous faire vacciner. Nous avons mis la salle des Fêtes et du personnel communal à la disposition des Médecins, Pharmaciens, Infirmières pour leur faciliter la tâche.

Vous pouvez aussi aller directement sur le site Doctolib, vous armer d'un peu de patience et prendre le rendez-vous dans un des 6 sites de vaccination du département de l'Aveyron en sachant que le 12 avril ouvre un grand centre de vaccination à Onet le Château qui démarre à 1000 vaccinations par jour

et qui devrait monter bien plus haut encore. Pour les moins de 60 ans, la possibilité d'être vacciné devrait bientôt arriver.

Nous devons conserver l'espoir d'un retour à une vie normale ; pour cela, il semble que la vaccination soit une voie incontournable. Ce que nous avons vécu, la souffrance de certains qui ont contracté la maladie, les nombreux morts, soulignent combien les propos du début sur la « grippette » étaient mal appropriés et combien ceux qui critiquent encore aujourd'hui les confinements, les gestes barrières, la vaccination oublient que **le covid 19 est une vraie saleté, une tragédie**. Nous devons faire preuve de courage, de lucidité, de solidarité et la vie reprendra ; la France se relèvera.

À notre niveau local, **de nombreuses informations dans ce bulletin municipal**. Je tiens à vous dire que **l'ensemble du personnel** de la commune et de la communauté de communes, **l'ensemble des élus sont mobilisés pour faire face à la pandémie d'une part et à préparer l'avenir d'autre part**.

Deux exemples qui me donnent foi en l'avenir et dont je suis particulièrement fier :

Rignac a été retenu dans le Programme Petites Villes de Demain qui démarre et qui va se prolonger sur la durée du mandat. **Beaucoup d'espoirs ; nous aurons l'occasion d'échanger et j'espère au plus vite.**

Autre sujet de satisfaction : **des entreprises locales se développent, s'agrandissent, créent des emplois ; d'autres viennent s'installer sur notre territoire avec beaucoup d'espoir de développement**. Nous en reparlerons.

À très bientôt.

Votre Maire
Jean-Marc CALVET



Rignac entre dans le club « Petites villes de demain ». Ce programme, piloté par les Préfets, s'adresse aux villes de moins de 20 000 habitants. 1 000 villes ont été retenues au niveau national, 19 en Aveyron.

Ce programme a pour objectif de renforcer le rôle de centralité des bourgs et de revitaliser les centre-bourg pour les rendre plus attractifs. Cela implique de maintenir une offre de services qui répond aux besoins de la population lui garantissant une qualité de vie confortable. Pour commencer, la commune lance l'opération façades et va engager une étude pour la création d'un espace co-working.

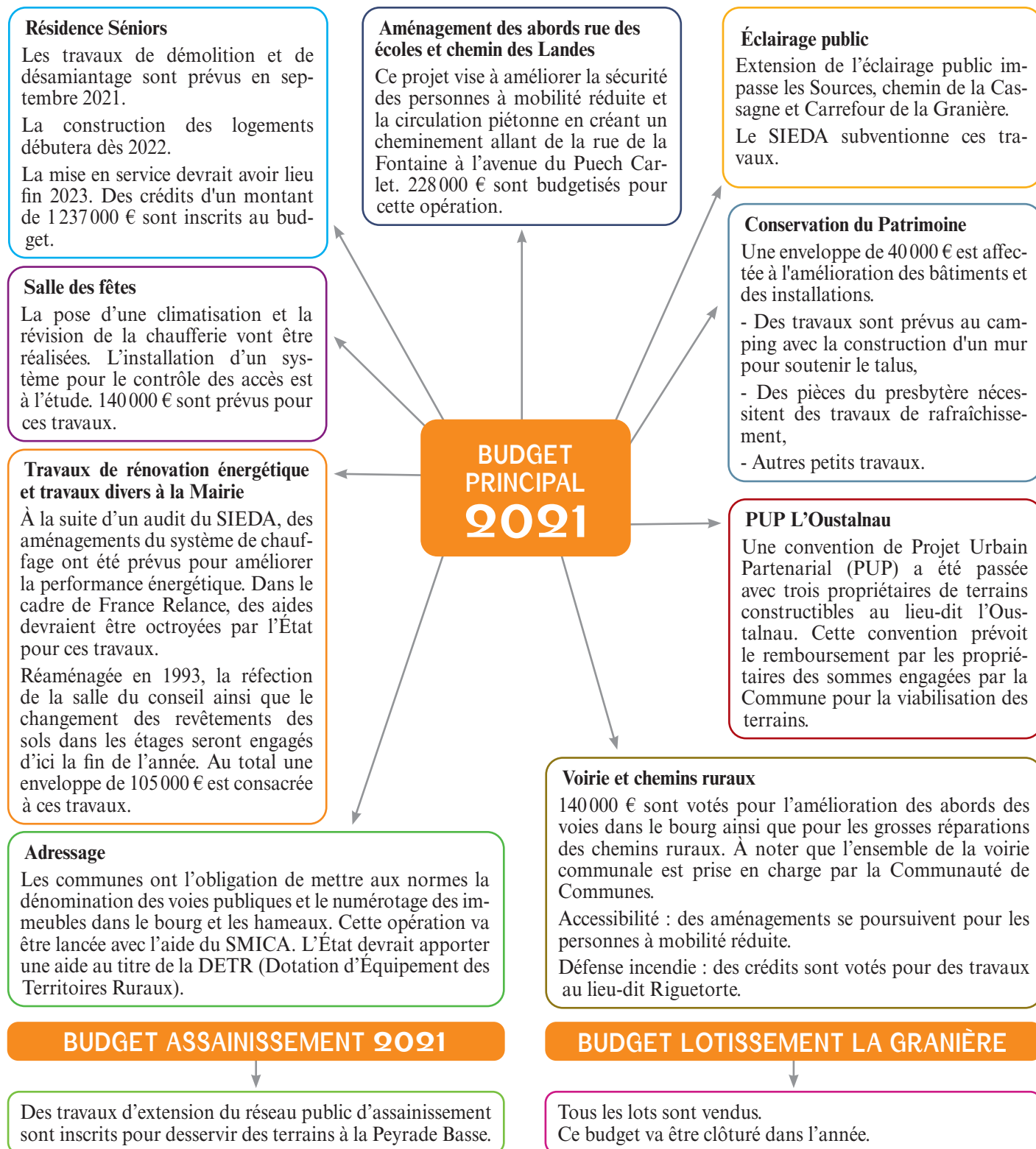
Notre dossier soutenu par la Communauté de Communes du Pays Rignacois est axé également sur le développement touristique en cohérence avec Belcastel classé Plus beau village de France, le château Renaissance et les jardins remarquables de Bournazel, et le vignoble de Marcillac notamment ancré à Cassagnes-Comtaux.

Ce programme se présente comme un accélérateur de projet. À titre d'exemple ce label permet de candidater au Fonds Friches État pour la construction de la Résidence Séniors.

L'État apporte un soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par une aide à l'embauche d'un chef de projet (jusqu'à 75 %), et l'apport d'expertises.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2021

Voici les grandes lignes des investissements prévus sur le budget principal 2021 :



NOUVEAUX SERVICES OU COMMERCES

- Une nouvelle entreprise vient de voir le jour sur notre commune. Il s'agit de « Flo'Wheels » créé par Florian AVINENS qui propose un service de nettoyage de véhicules (lavage, lustrage et protection pour tous types de véhicules) aussi bien à des particuliers qu'à des professionnels, artisans, entreprises possédant un parc auto, etc. En plus du nettoyage, Florian vous propose une rénovation esthétique de véhicules dans le souci du détail. **Contact : 06 32 72 62 72 ou par mail florian.wheels@gmail.com.**

- Toujours dans la zone artisanale, les anciens locaux de Claude ANDRIEU vont être occupés par la société PRADAYROL-CARLES Service qui déménage ses bureaux ainsi que ses véhicules.
- Dans la zone commerciale cette fois, les travaux du futur office notarial de Maître FALIP continuent leur progression.
- Quant à l'installation d'une entreprise de motoculture dans ce même secteur, elle est en bonne voie puisque le terrain est en cours d'acquisition.

EXTENSION DU CENTRE MÉDICAL

La Communauté de Communes du Pays Rignacois va engager des travaux d'extension du centre médical situé au 1, avenue du stade. Effectivement l'arrivée de Charlotte DIJOLS, sage-femme, nécessite la création d'un nouveau cabinet de consultation.

Depuis le 6 avril, Mme DIJOLS consulte deux jours par semaine sur rendez-vous uniquement. **Vous pouvez prendre rendez-vous en vous connectant sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) ou au 06 43 29 17 43.**

LA RÉSIDENCE SÉNIORS

Comme vous le savez, la commune de Rignac a récemment fait l'acquisition des hôtels MARRE et DELHON sur l'avenue du Ségala dans l'optique de créer une résidence seniors.

Ce type de résidence permettra aux retraités qui le souhaitent, de bénéficier pleinement d'un logement adapté avec terrasse, et d'un rez-de-chaussée comprenant une salle de vie pour le partage des activités, d'un coin aménagé pour la confection de repas festifs mais également d'une salle d'activités sportives et de bien-être.

Cet ensemble favorisera sans nul doute le maintien d'un certain lien social, facilitera les échanges et les déplacements vers les commerces et services concentrés en centre-bourg.

Une convention sera passée avec l'UDSMA, qui aura en charge la gestion des espaces communs, la mise en place d'animations et assurera une aide dans les démarches administratives ou autres des résidents.

À noter que les 18 logements (14 T2 et 4 T3) de cette structure sécurisée seront uniquement à la location. Chacun possèdera

une place de parking équipée d'une borne de recharge électrique. Des espaces jardins seront aménagés et accessibles même pour les personnes à mobilité réduite.

Les travaux de désamiantage débuteront à l'automne 2021, ceci avant la démolition de l'essentiel de l'existant.

Pour que le projet aboutisse, la Commune a déposé plusieurs demandes de subventions. Le Département et l'État dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ont apporté leur soutien. Une aide significative a été sollicitée auprès de l'État au mois de mars dans le cadre du Fonds Friches. Une nouvelle aide financière sur le dispositif « Reconquête des friches en Occitanie » pourra être déposée pour juin auprès de la Région Occitanie. Ces financements qui nous l'espérons seront confirmés, permettront à la Commune de prendre en charge l'aménagement du rez-de-chaussée, les parkings et les jardins.

L'aménagement des logements sera réalisé par un bailleur social, SMCH (Sud Massif Central Habitat). Le coût estimé de l'opération est de 3,6 millions d'euros.



OPÉRATION FAÇADES

La commune a souhaité s'engager dans une démarche de redynamisation de son bourg centre. Elle s'est intéressée aux outils de revalorisation du centre ancien, notamment en lançant « l'opération façades » afin de réhabiliter les façades visibles depuis l'espace public.

Cette opération vise à subventionner les propriétaires d'immeubles situés à l'intérieur du périmètre. Ces travaux

bénéficient d'une subvention de la Région et d'une subvention de la Commune à part égale.

Un règlement administratif, technique et financier pour le suivi du programme et l'attribution des aides a été fixé.

Pour prendre connaissance du périmètre et pour connaître l'éligibilité de votre façade, **vous pouvez contacter la Mairie au 05 65 80 26 00.**

INFO SYDOM



Le bureau de la Communauté de Communes a rencontré le SYDOM (Syndicat Départemental des Ordures Ménagères) pour présenter la nouvelle campagne de tri qui entrera en vigueur durant le second semestre 2021. Elle a

pour finalité de simplifier notre tri et de réduire le coût de traitement des sacs noirs.

D'autres informations vous seront données au fil de l'eau mais d'ici là, continuons de trier le plus sérieusement nos déchets.

CIVISME

Avec l'arrivée des beaux jours, les travaux de bricolage et/ou jardinage vont aller bon train. Pour le respect de tous, merci de tenir compte des horaires suivants pour l'utilisation d'appareils à moteur.

- Jours ouvrables : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 19h30 ;
- Les samedis : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00 ;
- Les dimanches et jours fériés : 10h00 - 12h00.

CAMPINGS DISTINGUÉS



Un classement annuel des campings préférés des vacanciers vient d'être réalisé par le magazine « Ça m'intéresse ». Pour Midi-Pyrénées, les campeurs ont plébiscité les campings des Pays Rignacois

sur les 750 établissements répondant aux mêmes critères d'évaluation. La Ferme de la Borde de Bournazel et le camping de la Peyrade ont obtenu respectivement les deux premières places de ce classement. Félicitations aux lauréats !

Saluons le dynamisme de Véronique et Pierre BISON, gérants du camping La Peyrade, qui par leur réussite participent à l'attractivité du bourg.

PONTON HANDI-PÊCHE



La commune, en concertation avec la Fédération de Pêche, vient d'aménager un ponton handi-pêche normalisé permettant aux personnes à mobilité réduite de pratiquer cette activité au plan d'eau de la Peyrade.

SITE INTERNET

Le nouveau site internet de notre village est en cours de construction. En effet, la commune a souhaité moderniser la conception de ce dernier. Elle en a ainsi confié la mission au SMICA, créateur d'un outil clé en main « mon site communal ».

Mais bien avant sa mise en ligne, il y a tout un travail de rédaction à faire. Le projet avance bien et devrait en principe voir le jour au début de l'été.

Pour l'heure, le site www.rignac.fr est toujours accessible et mis à jour.

LE PASS NUMÉRIQUE



Le succès de cette opération ne se dément pas. Pour rappel, il s'agit d'accéder à des formations pour ceux qui ne seraient pas à l'aise ou auto-

nomes avec l'outil informatique. Au mois de janvier et mars, 16 personnes en tout ont pu bénéficier du chéquier de 10 pass. La formation dispensée au mois de mai est quant à elle complète et accueillera 8 nouvelles personnes.

Toutefois, il reste encore quelques places pour septembre et novembre. Si vous souhaitez plus de renseignements, contactez Gilles MAZARS au 05 65 80 20 81.

CHANGEMENT DE PERSONNEL



Thierry DELRIEU, chargé des livraisons de repas à domicile, va pouvoir profiter pleinement de son temps libre puisqu'il fait valoir ses droits à la retraite ! Nous lui souhaitons une bonne continuation dans son activité d'auto-entrepreneur antenniste, réparateur TV. Contact : 06 25 03 44 02.

PERMANENCE DES ASSISTANTES SOCIALES

Afin de répondre aux besoins de la population en matière d'accès aux services sociaux, la commune de Rignac et la Communauté de Communes mettent à disposition du Département un bureau au sein de la mairie pour les permanences des assistantes sociales. Ainsi, elles vous recevront les mardis et/ou jeudis. Pour prendre rendez-vous, contactez le centre social de Decazeville au 05 65 75 83 50.

DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu le jeudi 6 mai à l'Espace André Jarlan.

CIRCUITS VTT

Au vu de l'engouement que suscite la pratique du VTT, la Communauté de Communes a depuis longtemps la volonté de baliser des circuits sur le territoire du Pays Rignacois. Une réunion avec La Fédération Française de Cyclisme a permis d'affiner le projet et de partir sur 3 circuits au départ de Rignac : 25, 30 et 40 km avec des niveaux de difficultés différents. Au-delà de ces balisages, c'est tout un projet de labellisation qui est en jeu.

EXPOSITION

Exposition de Gérard MARTY à la médiathèque « Et si je me remettais à la peinture ».

Peintures et dessins réalisés fin des années 90 début 2000. Gérard MARTY peignait de grands papiers à la gouache. Une peinture colorée et des « dessins coloriés » comme il aime à le rappeler sont visibles à la Médiathèque Office de Tourisme jusqu'en mai.



SUR LE CHEMIN DU CHÂTAIGNIER

Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins mettent à l'honneur le bâti traditionnel, les sites et paysages régionaux et le patrimoine immatériel français.

Pour leur 23^e édition, l'arbre, indispensable à la vie, sera célébré tant il se retrouve au cœur de la problématique environnementale et dans le paysage de nos villes et campagnes. Cet événement est pour nous l'occasion de présenter une exposition sur la richesse castanéicole aveyronnaise au parc de la Peyrade du 1^{er} juin au 31 juillet. Vous y découvrirez des témoignages d'hommes et de femmes nous faisant part de leur savoir-faire à propos de cet arbre bien présent dans notre secteur.



De la greffe à la récolte, en passant par la transformation de nos châtaignes, vous saurez tout sur ce fruit qui régale tant nos papilles ! À noter également que les 26 et 27 juin, le Conservatoire du Châtaignier proposera deux visites sur son site.